

C'est avec grand plaisir que je préface, comme chaque début d'année, ce bulletin annuel qui retrace les faits marquants de l'année écoulée, ainsi que les activités et travaux se déroulant sur notre commune.



Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, ainsi que les annonceurs qui, par leurs publicités, nous ont permis son édition.

Ce bulletin me donne l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien, et notamment nos commerçants et artisans, pour que notre village demeure un endroit où il fait bon vivre. En avril 2017, nous avons eu la joie d'accueillir Maryse et Sandrine qui ont ouvert le magasin PROXI tant attendu par la population. Elles ont relooké le magasin en y apportant une touche de fraîcheur féminine et surtout la bonne humeur que les clients sont heureux de partager. Toutefois, et chacun le sait bien, les petits commerces en milieu rural sont très fragiles face aux grands ensembles de la zone d'Epinal. C'est pourquoi il nous appartient à tous de fréquenter nos commerces de proximité afin qu'ils puissent vivre correctement, gage pour eux de pérennité.

* * * * *

2017, année de grand bouleversement avec notre entrée au sein de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) forte de 78 communes représentant 116 338 habitants, une structure cependant rurale puisque 51 communes ont moins de 1000 habitants. Comment trouver sa place dans cette grande collectivité (121 délégués) ?

Chaque élu doit s'habituer et s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement, mais ce n'est que par des décisions collectives et cohérentes que notre territoire pourra relever les grands défis qui s'annoncent au sein de notre région Grand Est.

Les compétences sont nombreuses avec l'aménagement du territoire, les équipements culturels ou sportifs et, bien sûr, les nombreux services à la population dont chacun d'entre vous peut tirer bénéfice. Vous trouverez dans ce bulletin trois pages explicatives sur les compétences de la CAE.

* * * * *

L'année 2017 a été très dense en terme de travaux et de réalisations avec notamment :

- La mise en place du « portail parents » concernant tous nos services périscolaires. Grâce au travail considérable de mon adjointe Patricia Grimillot, nous avons pu démarrer l'année scolaire 2017/2018 de façon dématérialisée. Désormais, les réservations et les paiements pour le restaurant scolaire, la garderie et les NAP se pratiquent en ligne sur le site dédié, depuis le domicile de chacun. Les retours des parents sont très positifs, ce qui est une belle récompense pour nous. Bien entendu, les secrétaires se tiennent à la disposition des familles qui peuvent rencontrer quelques difficultés pour accéder à ce site.
- De nombreux travaux réalisés par les services techniques avec, notamment, la rénovation du bureau de l'atelier, les travaux de drainage sur la façade nord de l'église et la reprise des caniveaux, la pose d'un caniveau à grille à l'entrée du stade, la réfection de l'accès arrière de l'atelier municipal et de l'entrée de l'église, la création d'un réseau pluvial au cimetière avec la pose de grilles suivie de la pose d'enrobé dans les allées et la construction d'un nouvel abribus à Chapuy Chantré.
- La poursuite des travaux d'entretien de notre voirie, avec le prolongement des trottoirs Route des Bruyères et la réfection d'une portion de la Rue de la Barre.
- Les travaux d'entretien ou d'amélioration des bâtiments avec notamment leur mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la pose de volets roulants sur une partie des fenêtres de la Mairie (secrétariat et logement), le remplacement d'une



partie des revêtements de sol par du carrelage au groupe scolaire (ensemble des couloirs et de la cantine).

L'année 2018 verra la poursuite de nombreux projets initiés en 2017, mais aussi des actions au quotidien pour offrir les meilleurs services à nos habitants.

La Commune devra se positionner sur un éventuel retour à la semaine des 4 jours pour nos enfants des classes de primaire et de maternelle. Pour la future rentrée de septembre 2018, notre choix sera dicté par un souci d'optimisation des coûts en sachant que l'Etat a limité les contrats aidés et que nous n'avons aucune certitude sur la pérennité des aides pour l'organisation des NAP.

Initié il y a maintenant 2 ans, notre programme de rénovation de l'éclairage public verra sa concrétisation avec le début du remplacement des lampes (ballon fluo) par des luminaires de type LED économes et d'une durée de vie bien supérieure. Ce chantier débutera par la route principale (RD 44) traversant le village et se poursuivra sur les rues adjacentes.

Il y a un an, je vous parlais du lancement du projet concernant l'aménagement de la Rue du Petit Charmois, depuis le carrefour avec la RD 44 jusqu'en haut du Puits des Fées (au niveau du carrefour avec la Rue de la Relancée). L'année 2017 a permis de réaliser les études préliminaires (levé topographique, inspections des réseaux, étude de branchement), afin d'établir l'avant-projet définitif que le bureau d'étude BEREST (notre maître d'œuvre) vient de nous remettre. Ce projet prendra en compte également les petites rues adjacentes (Impasse des Champs, des Prairies et des Noisetiers en partie haute). Tous ces travaux seront engagés au cours de l'année 2018 sous réserve de finaliser les acquisitions de terrain et les accords de subventions indispensables pour démarrer ce projet.

Et enfin, le projet prioritaire avec la restauration de l'ancien site BIHR implanté en plein cœur du village. Depuis mi 2016, l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL), mandaté par la CAE, mène une étude environnementale et géotechnique ainsi qu'une étude programmatique et d'aménagement. En 2017, les différents bureaux d'études (mandatés par l'EPFL) nous ont présenté le rapport définitif d'investigation environnementale et la formulation d'hypothèse/scénarios de programmation et d'aménagement qui ont permis le chiffrage de l'ensemble de cette opération.

Le bilan financier de celle-ci met en lumière un montant total de dépenses très élevé, ce qui nous a conduit à demander l'élaboration d'un document de synthèse relatif à la réalisation d'une première tranche d'aménagement englobant les secteurs identifiés et faisant figurer un aménagement paysager au minima sur le reste du site avec une réserve foncière à moyen et long terme. Ce travail, qui nous sera remis fin février, nécessite une reprise du plan d'aménagement de manière à bien identifier, sur cette première tranche, les engagements et participations financières relatives à la réhabilitation des deux bâtiments d'activités (pour la CAE) et la réhabilitation du bâtiment historique de la Cloche (pour la Commune) et enfin les travaux de réouverture du Cône.

Ce document de synthèse sera décisif, la CAE et la Commune devront s'engager à reprendre le foncier et les bâtiments en conventionnant avec l'EPFL qui se verra confier le pilotage de cette opération. Le reste des aménagements devra s'étaler sur les prochaines années, afin de pouvoir lisser les dépenses. Je sais que vous êtes nombreux à vous impatienter et à vous poser la question de l'avenir du site, mais la durée des études, jugée parfois trop longue, est nécessaire pour reconquérir cet ancien site et l'envisager comme une véritable opportunité de renforcer les liens d'accès, de desserte et de proximité entre le centre bourg et les quartiers voisins.

* * * * *

Je vous adresse mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets de chacun d'entre vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population du village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2017.

**Votre Maire,
Eric Garion**